

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

La représentation des Indigènes au parlement

En mars 1913, après les interpellations sur les scandales tunisiens, le groupe parlementaire du parti socialiste chargea notre excellent ami Charles Dumas, député de l'Allier, de faire une enquête sur la situation des indigènes en Afrique du Nord, il devait lui remettre un rapport, mais le problème posé par la politique coloniale des peuples européens à l'égard de leurs sujets indigènes était d'une telle importance qu'il ne pouvait être abordé dans un cadre aussi étroit aussi s'entendit-il plus amplement dans un livre où il a condensé le résultat de son enquête qui est bien d'actualité aujourd'hui avec l'intention prêtée au gouverneur général de l'Algérie M. Viollette de naturaliser 10000, peut-être 20.000 ou 30.000 indigènes algériens et de les naturaliser dans leur statut.

Charles Dumas n'allait pas jusque-là mais il voulait leur donner une représentation parlementaire avec des élus français, car il tombe sous le sens qu'il ne peut y avoir dans un parlement français que des élus français. C'est aussi l'avis de notre ami M. Emile Morinaud qui vient de mener une campagne si alerte que M. Viollette a dû capituler avec armes et bagages reniant même l'interview accordée à notre confrère Laurent Chat qu'il met en fâcheuse posture.

Mais le directeur du « Courrier de Tunisie » se tient coi et laisse passer l'orage. M. Viollette lui en sera reconnaissant.

Pour en revenir à l'étude de Charles Dumas voici ce qu'il disait de la représentation des indigènes au parlement, par des mandataires élus par eux, question qui n'est donc pas nouvelle puisqu'elle est en l'air depuis une quinzaine d'années après l'envoi à Paris d'une délegation de jeunes musulmans :

« C'est là, disait-il, une proposition d'une extrême importance et dont les conséquences pour l'avenir sont incalculables.

Nous aurons à y revenir. Ce qu'il importe ici, c'est d'examiner le projet en soi.

Pour ma part, je crois à l'urgente nécessité d'un Parlement colonial, mais la double formule présentée dans le Cahier des Notables me semble se heurter à de graves objections.

Que les indigènes aient dès maintenant des représentants au Parlement français, il y a, en l'état actuel des choses, une double impossibilité.

La première est qu'ils n'ont pas encore le suffrage universel et que, par la faute de l'Administration et de la faillite des méthodes employées par elle, ils ne sont pas encore en état d'en user.

Les élus des indigènes seraient des élus censitaires.

Il n'y a pas place pour cet anachronisme à la Chambre française.

La seconde est qu'il semblerait vraiment un peu trop délicat de se mettre dans le cas de voir des éléments, que l'on a tenus si longtemps à l'écart de la politique française, devenir, en certains cas, arbitres entre les Français, lorsque, comme cela peut arriver, le vote ou le rejet de quelque loi d'une haute importance, tiendrait à quelques voix.

La minorité qui, sans les voix indigènes, aurait pu être majorité française, n'accepterait pas aisément une loi qui lui aurait été ainsi imposée. Ce serait s'exposer à mettre la moitié de la France contre les indigènes.

Le Conseil Colonial ne serait rien de bien sérieux.

D'abord, élu au suffrage restreint, il ne servirait en rien à l'éducation civique des indigènes.

Composé fatalement d'éléments divers, élus, fonctionnaires, parlementaires, il ne pourrait guère faire œuvre utile.

De plus, la non-publicité de ses séances lui enlèverait toute valeur d'appel à l'opinion. Or, l'intérêt des indigènes exige cet appel permanent à l'opinion publique française.

Ainsi donc, ni l'idée des élus indigènes au Parlement français, ni celle de la création d'un Conseil qui ne serait qu'un rouage inutile de plus, ne semblent acceptables.

Il faut en revenir à l'idée d'un Parlement Colonial siégeant à Paris, élu par les indigènes de nos Colonies et Protectorats au suffrage universel, et dont le rôle et les pouvoirs se réduiraient à formuler des propositions dont le Parlement français aurait à débattre.

Il va de soi qu'il ne s'agit, ici, que d'une formule transitoire. Les indigènes ne sauraient demeurer éternellement mineurs. Mais

il faut chercher un moyen de faire leur éducation politique, sans que cela puisse avoir d'inconvénients ni pour eux, ni pour la Métropole.

A toute demande d'extension de la capacité politique des indigènes, on répond par une fin de non-recevoir, sous prétexte que leur éducation n'est pas faite.

C'est fort possible, mais si on ne la fait pas, il est certain qu'elle ne sera jamais faite et que dans cinquante ans, ils ne seront pas plus avancés qu'aujourd'hui. Or, le seul moyen de leur apprendre l'usage du bulletin de vote, c'est de leur en mettre un dans les mains.

Si, dans les débats, ils s'en servent mal, s'ils font des sottises, ils ne tarderont pas à s'en apercevoir et à rectifier leur tir. Cela n'aura eu pour eux aucune conséquence grave, encore moins pour la Métropole, puisque les élus de ce Parlement n'auront qu'un pouvoir de proposition. Mais ce sera un merveilleux instrument d'éducation politique.

Il y aura un autre avantage, celui de permettre aux indigènes de faire directement appel à l'opinion politique française. Désormais, c'en sera fini des abus de pouvoir et des iniquités dont ils peuvent être et même dont ils sont journellement victimes. Le jour où l'on saura que les actes criminels commis contre nos sujets, trouveront toujours l'écho d'une retentissante tribune française, on se gardera bien d'en commettre. La France y gagnera de savoir ce qui, par delà les mers, s'accomplit en son nom, et elle ne perdra rien à apprendre qu'il y a, par le monde, des millions d'hommes gravitant dans son orbite qui aspirent à se hausser jusqu'à sa civilisation.

Mais il y aura, comme nous le verrons des répercussions politiques plus profondes, qui suffiraient, à elles seules, à imposer rapidement la réalisation d'un pareil projet.

Charles DUMAS.

Nous donnerons dans notre prochain numéro sa conclusion qui s'inspire du souci patriotique le plus pur et des intérêts bien compris de notre pays.

J. S. P.

N.B.—Nous pouvons faire envoyer cet excellent livre contre un mandat de CINQ FRANCS adressé à notre administrateur.

Les acheteurs ne regretteront pas leur argent car Charles Dumas reçut des félicitations unanimes de ses collègues du parlement pour la clarté et la saine logique de sa conclusion.

LIBEREZ LES INDIGENES OU RENONCEZ AUX COLONIES.

BULLETIN

Une retraite pour les vieux journalistes



Voilà une riche idée que le Syndicat de la presse algérienne a déjà mise en pratique en servant une retraite à trente des siens qui avaient droit comme tout le monde à un repos bien gagné après toute une vie consacrée à un labeur éprouvant et surtout neurasthénisant.

Comme les journalistes ne sont généralement pas riches le Syndicat d'Alger avait fait appel, si nous ne nous trompons pas, au concours des Délégations financières et des Conseils généraux qui ne lui marchandaient pas leur appui ni leur aide financière.

Aujourd'hui, le Syndicat fait un nouvel appel au public afin de donner des retraites à de nouveaux membres, il lui demande un million, ce qui n'est pas exagéré étant donné le chiffre de la population et les fortunes acquises dans la colonie voisine.

Il l'aura sûrement et peut être davantage. Est-ce qu'en Tunisie la presse ne devrait pas avoir, elle aussi, son retraite à ceux qui ont consacré leur vie à la défense des intérêts de tous ?

Il y avait bien avant la guerre un Syndicat de la presse tunisienne qui réunissait la majeure partie des journalistes, on versait un léger droit d'entrée et une cotisation mensuelle minime qui permettait, le cas échéant, d'offrir un soulagement malheureux et aussi de constituer un fonds de réserve dans l'espérance qu'un jour celui-ci pourrait

servir sinon une retraite mais un secours annuel à ceux que l'âge ou la maladie priverait de leur gagne pain.

La guerre vint, le Syndicat n'a plus donné signe de vie avec le départ ou la mort de la plupart des membres du bureau en fonction en 1914 et chose plus extraordinaire on ne sait plus ce que sont devenus les archives ni où est passé l'ivoire. On a prétendu que celui-ci était déposé au Comptoir National d'Escompte c'est possible mais malgré toutes nos démarches nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis, catégorique des dirigeants du Comptoir d'Escompte.

Cet argent est-il là, n'y est-il pas, nous n'en savons rien, au surplus si nos souvenirs sont exacts la somme ne serait pas importante 1800 ou 2000 frs, ce serait cependant un commencement pour créer une caisse de retraite, sinon administrée par un Syndicat du moins par le gouvernement lui-même qui aurait à cœur de ne pas laisser les vieux journalistes dans l'embaras après avoir consacré 30 ou 40 ans au service du pays.

Ils ont tous fait œuvre utile chacun à son point de vue aussi le gouvernement, et le Grand Conseil s'honoreraient de ne point les oublier.

Nous ne prêchons point pour notre saint, nous avons grâce à Dieu, bon pied, bon œil et toutes nos facultés pour exercer notre métier aussi ne demandons-nous rien pour nous-même, nous n'envisageons que l'intérêt de notre corporation qui nous est chère et quoi qu'on en dise est digne d'intérêt et digne d'être aidée et soutenue.

M. le Résident général entendra sûrement notre appel et il faut l'espérer en saisira le Grand Conseil à la prochaine session, et se fera le porte-parole éloquent de la presse tunisienne dont il n'a en général qu'à se louer.

Ses prédécesseurs n'ont pas tous connu une pareille période d'occulte, et quelques-uns même ont été assez vivement secourus et non pas légèrement frictionnés, chose sans importance quand il ne s'agit pas de galvauder nos richesses au profit d'intrigants.

L'ère des concessions flétrie par la Chambre de 1912

va-t-elle recommencer avec la saline de Sidi el Hani ?

On parle depuis quelque temps dans la presse de cette saline de Sidi el Hani, située à mi-chemin entre Sousse et Kairouan, qui serait donnée en concession à un italien grâce à l'intervention et aux démarches d'un publiciste local.

Nous pensions qu'après les interpellations de 1911-12 sur les scandales tunisiens qui occupèrent plusieurs séances de la Chambre des députés, nous pensions, qu'après ceux plus récents du Tonkin, l'ère de ces concessions — surtout à des étrangers — était close à tout jamais.

Il n'en serait donc rien puisqu'on prétend que M. Montefiore, l'italien en question, aurait son papier en poche !

Notre ami, M. André Morizer, maire de Boulogne-sur-Seine, qui a été élu sénateur de la Seine aux dernières élections a mené autrefois dans « l'Humanité » de Jaurès une énergique campagne contre les concessions à l'ordre du jour et demandait la nomination d'une commission d'enquête. On n'entend jamais parler de la Tunisie, disait-il, qu'à propos d'histoires fâcheuses. Il serait utile qu'une lumière un peu vive aille fouiller l'empire de Carthage.

Si la concession de Sidi el Hani devenait définitive comme son bénéficiaire le prétend, il n'est pas téméraire d'ajouter qu'elle pourrait faire l'objet d'un double débat au Sénat et à la Chambre des députés car nous n'avons plus de cadeau à faire, surtout de cette nature, la saline reculant du brome à un sujet italien pas plus qu'à tout autre.

Aussi nous adjurons le résident général de ne pas s'engager dans cette affaire qui sent mauvais et pourrait lui attirer des désagréments que nous ne serions pas les derniers, ouï pas les derniers, à regretter.

Si vous voulez vous instruire, vous recréer, lisez

La « RIVE » d'Alger
Le « RUY BLAS »
ARMEE, MARINE ET COLONIES
de Paris

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Echos & Nouvelles

A LA « TUNISIE FRANÇAISE »
Par le « Petit Matin » nous avons appris la maladie de notre excellent confrère et doyen, M. Henri Tridon, directeur de la « Tunisie Française » mais dès le lendemain même il nous rassurait en nous annonçant son complet rétablissement.

Nous nous en réjouissons en le priant d'agréer les vœux que nous formons pour sa santé.

DANS LE NICHAN IFTIKHAR

Nous avons appris avec plaisir que le gouvernement venait de conférer la croix d'officier du Nichan Iftikhar à Mme Collomb, femme du sympathique directeur de la Sté Générale en récompense de son dévouement à toutes les œuvres de bienfaisance et en particulier au dispensaire de la croix rouge.

Nous prions Mme Collomb d'agréer nos très sincères félicitations pour cette distinction pleinement méritée.

L'ITALIE VA UN PEU FORT

Le « Savoyard de Paris » reproduit dans son dernier numéro une partie d'une carte publiée par l'Office national de tourisme italien dont le bureau officiel pour la Tunisie se trouve Avenue de France.

Pendant longtemps dit notre confrère parisien la Suisse nous a chipé le Mont-Blanc, aujourd'hui c'est l'Italie.

Il donne une partie d'une carte publiée par l'Office National du tourisme italien et qui, reproduite, sur des brochures est destinée à la propagande à l'étranger.

Le mont blanc est en plein territoire italien tout blanc est en plein territoire italien et la ligne-frontière passe bien en deça. A la bonne heure ! les officiels de Mussolini vont au-devant de ses desirs !...

DE MIEUX EN MIEUX

Il y a quinze jours nous annoncions que le prix de la viande de mouton était ramené à Constantine de 8 frs. 50 à 7 frs. 50 pour les meilleurs morceaux; aujourd'hui nouvelle baisse à 7 francs.

Alors pourquoi, nous ne cesserons de le demander à qui de droit le prix de la viande, ici, est-il le double, sinon plus ?

Il y a quelque chose d'incompréhensible dans cet écart aussi nous redemandons qu'on veuille bien s'occuper de la question et ne pas nous laisser exploiter de pareille façon.

BIS REPETITA PLACENT....

La « Dépêche Tunisienne » trouve très bien de réunir les chefs de service à Paris pour y arrêter les bases du budget.

Le « Petit Matin » lui s'élève contre cette coutume et nous sommes de son avis.

Les chefs de service devraient être tous à leur poste dès le commencement d'octobre comme les magistrats, les officiers et les fonctionnaires qui ne sont pas directeurs généraux.

Au Maroc, à part M. Branly, directeur général des finances tous sont restés à leur poste tout l'été.

Là-bas on travaille, ici il y a moins de besogne, on peut farnienter ce qui n'empêche pas qu'il y ait 11000 fonctionnaires qui profitent largement de l'absence des grands chefs, et ils auraient, ma foi, bien tort de trimer quand l'exemple vient de haut.

Passe, pendant les mois d'été, mais quand l'automne arrive tout le monde devrait être à son poste hormis le résident général qui lui peut avoir des directives à prendre auprès du grand chef le ministre des affaires étrangères le vieux copain Aristide Briand.

A LA C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Le paquebot la Marsa, si apprécié des voyageurs de la C^{ie} de Navigation Mixte va céder la place aux luxueux Gouverneur Général Tirman pour entrer au bassin de radoub y subir une toilette intérieure et extérieure devenue indispensable.

Le nouveau paquebot entrera en service dès lundi prochain 10 courant et dès le 17 les départs de Marseille auront lieu le lundi à 17 heures et l'arrivée à Tunis le sur lendemain mercredi à 6 h. du matin et de Tunis le jeudi à 17 heures pour arriver à Marseille le samedi à 6 heures.

Ces heures sont préférables à tous points de vue à l'arrivée de nuit à Tunis comme à Marseille.

Nous remercions la C^{ie} de Navigation Mixte de nous avoir doté d'une de ses plus belles unités.

LA RENTREE DES CLASSES

Lundi matin avec la rentrée des classes les rues de Tunis, si mortes tout l'été, ont repris leur animation du temps d'hiver. Partout garçons et filles, ont repris le che-

min de l'école à la grande joie des parents mais pas à celle des écoliers qui ont trouvé le temps court et auraient désiré qu'il dure jusqu'à la trinité et même au-delà.

LE MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

Le mauvais temps en France fut à peu près général en juillet, comme en août et en septembre.

Un de nos amis qui a passé deux mois à Marseille, Avignon et Paris nous disait qu'il a plu 40 jours sur 60 et qu'il ne sortait jamais sans son parapluie.

Un autre écrivait de Bagnères de Luchon que l'été fut maussade, pluvieux et froid.

Un troisième nous écrivait de Savoie qu'il y avait longtemps qu'on n'avait vu un pareil été et notre excellent confrère, M. Bouyon, directeur du « Progrès de Fez » qui vient de rentrer de Vichy et Paris écrit dans son journal que « l'été en France fut particulièrement pluvieux; je n'exagérerai pas en disant qu'il plut un jour sur deux, et, certaines semaines ce fut tous les jours. La récolte des céréales qui s'annonçait abondante fut compromise sur pied par ces pluies continuelles.

« La vigne, par contre, a bénéficié dans le Midi de ces ondées et l'on envisage une baisse sérieuse sur le prix du vin ».

Et pendant ce temps nous supportons difficilement une température particulièrement élevée et aspirions à un peu de cette eau qui tombait en abondance de l'autre côté du grand lac.

Mais à quoi passaient leur temps ceux qui ont fui la Tunisie pour se soustraire aux chaleurs et n'ont eu en échange qu'un temps désagréable ?

DES PROFITEURS

Notre confrère « Le Journal de Tunis » demande si des fonctionnaires tunisiens, partant pour un temps indéterminé à l'étranger pour une mission ou pour un autre motif, ont le droit d'emarger aux deux budgets ?

« Nous posons cette question au Gouvernement, avec l'espoir qu'il prendra des mesures nécessaires pour éviter un cumul absolument impossible ».

Nous nous associons à notre confrère pour poser cette question qui d'ailleurs porte sa réponse en elle-même, dit le « Petit Matin ».

Il faut que le « Journal de Tunis » soit bien certain de la réalité du fait pour la formuler ainsi.

Et alors ce sera une protestation véhémente qui devra s'élever, non pas seulement de toute la presse libre, mais de tous ceux qui ont pour mission de défendre les intérêts des contribuables.

NECROLOGIE

Si Laroussi el Haddad président de la chambre criminelle à l'Ouzara a eu la douleur de perdre sa fille âgée de 20 ans.

Notre confrère M^r Albert Khiat avocat au barreau de Tunis a perdu sa mère, née Sberro.

Nous prions les familles en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

Mœurs Juives

Une « halissa » à Fez

Qu'est-ce que c'est qu'une halissa dont les habitants de Fez viennent d'avoir le spectacle assez rare et curieux ?

Notre excellent confrère le « Progrès de Fez » va nous l'apprendre.

On sait que la loi mosaïque ordonne au frère d'un homme marié mort sans enfant d'épouser sa veuve afin que son nom ne s'éteigne pas en Israël.

Si celui-ci s'y refuse a lieu la cérémonie de la « halissa » après laquelle lui et sa belle sœur ont la faculté de se marier avec qui il leur plaît.

Ce sont deux israélites de Casablanca qui furent ainsi libérés par la halissa. Vêtus de deuil et pieds nus, ils furent amenés devant le grand rabbin qui lut quelques versets bibliques, l'homme « le Iabam » ayant le pied droit revêtu d'une toile blanche. Après avoir vérifié l'identité du « Iabam » le Rabbin demanda à la jeune veuve « Iabama » si elle consentait à ne pas épouser son beau frère. Après la réponse affirmative et vérification de la propriété du pied du Iabam, le rabbin donna un soulier spécial à celui-ci et le lui mit lui-même au pied, l'attachant par deux rubans de cuir qu'il noua de deux nœuds.

Le Iabam étant adossé ensuite à une colonne, la Iabama vint près de lui et lui dit « Ne veux tu pas mon beau-frère maintenant

la mémoire de ton frère en Israël, ne yeux tu pas m'épouser ?
 « Je ne veux pas, répondit le Laban ».
 Courbée vers lui, elle se pencha, dénoua la chaussure et en tirant fortement le bout, elle la jeta derrière elle et aracha vers lui avec mépris. « Tel est dit-elle le sort de l'homme qui se refuse à reconstruire le foyer de son frère ».
 La foule répéta trois fois la formule « bits alos anahal » et se sépara après avoir reçu la bénédiction du rabbin qui proclama la liberté pour la jeune labama heureuse d'échapper à un vieux beau-frère et d'épouser qui il lui plairait sauf un Cohen.
 Un nombreux public assistait à cette curieuse et archaïque cérémonie.

REGENCE DE TUNIS
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE
 DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION
**Direction des Domaines
 et de la Colonisation**

AVIS
 Le JEUDI 3 NOVEMBRE 1927 à 10 HEURES DU MATIN dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, 76 bis Boulevard Bab Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :
 Lot N° 2 du lotissement de colonisation de Mornag-Etat, situé sur la route de Tunis à Sainte-Marie du Zit, à quelques kilomètres au Sud-Est de la gare de la Laverie.
 Ce lot a une superficie approximative de cent quinze hectares (115 hec.). Il comprend des bâtiments importants :
 (Logement et dépendances).
 Mise à prix : 180.000 francs.
 Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.
 Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation à Tunis (Direction des Domaines et de la Colonisation).

BREVET TUNISIEN N° 3190
 Messieurs J. T. F. Conti et P. H. L. Tirant, propriétaires du brevet Tunisien d'invention N° 3190, du 27 Octobre 1924, relatif à « Timbreur enregistreur » désirent entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.
 Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur-Conseil à Tunis, 20 Rue de Russie.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
 Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
 19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

Comptoir National d'Escompte Paris
 Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
 AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX - SOUSSE-MONASTIR
 Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
 Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.
 Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
 DÉPÔT DE COLIS

VÊTEMENTS
J. BELL
 5, Rue d'Italie, BORDJ



Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS

Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algésira - Tunis
 Gérant : E. LUMBAOSO

ANIS BERGER
 Apéritif anisé
 Et^s Claude Berger et Cie. — Marseille

REGENCE DE TUNIS
 Direction Générale de l'Agriculture
 du Commerce et de la Colonisation
**Direction des Domaines
 ET DE LA COLONISATION**
**Vente de lots suburbains
 de Colonisation**

AVIS
 La Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation, mettra prochainement en vente les lotissements suburbains de colonisation créés dans la banlieue de Tunis autour du centre urbain de la Soukra et dans la région de Tindja-Ferryville sur la propriété de Guengla.
 Le lotissement de la Soukra comprend 17 lots d'une superficie moyenne de 5 hectares. Les terres conviennent tout spécialement pour les cultures maraichères et fruitières. Plusieurs lots comportent déjà des plantations et des constructions. Ce lotissement est surtout susceptible d'intéresser les personnes qui, jouissant de quelques revenus, seraient désireuses de s'installer dans la banlieue de Tunis. Elles trouveraient dans l'exploitation de leur lot un supplément de ressources appréciable.
 Les lots créés sur le lotissement de Guengla ont chacun une superficie d'environ un hectare. Les terres conviennent pour la culture de la vigne et des arbres fruitiers. Plusieurs parcelles sont déjà complantées en vigne. Ces lots sont réservés de préférence aux agents des établissements de la Marine à Bizerte et Sidi Abdallah.
 Le prix des lots est payable en vingt ans. Les attributaires sont tenus à l'exploitation directe et à l'installation personnelle avec leur famille pendant le même délai. Toutefois les attributaires des lots de Guengla auront la faculté de réaliser cette installation sur un lot urbain ou suburbain de Guengla ou à Ferryville et Tindja dans un immeuble leur appartenant.
 Les personnes qui s'intéressent à cette vente peuvent s'adresser dès maintenant à la Direction des Domaines et de la Colonisation. Elles recevront tous renseignements utiles sur les formalités à remplir pour établir une demande régulière d'achat et constituer le dossier exigé.
 Ce dossier complet devra parvenir à la Direction Générale de l'Agriculture à Tunis, entre le 20 Octobre 1927 inclus et le 15 Novembre 1927 inclus.

Raymond Valensi
 INGÉNIEUR ARCHITECTE
 22, rue de Russie — TUNIS
 Dépôt de Machines Agricoles
 41, Rue Al-Djazira

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
 Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
 « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
 SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
 S'adresser pour tous renseignements chez M.
 J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
 Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
 Services Maritimes de la Méditerranée
 AGENCE DE TUNIS
 Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
 Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments
PAUL POTIN
 DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
 BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
 Téph. : Tunis n° 197, Ferryville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne
 de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
 La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
 Cie Touache - Paquebots - Poste Français
 Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
 AGENCE DE TUNIS
 Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
 Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
 L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
 USINE À VAPEUR
 Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
 Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
 Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

Pourquoi j'emploie



1 La Mousse de Crème que contient la Poudre Tokalon empêche mon nez de briller.
 2 Elle reste sur mon visage en dépit des vents violents, de la pluie ou de la transpiration provoquée par la danse dans des pièces surchauffées.
 3 Elle ne contient aucune particule granuleuse et dure susceptible d'obstruer et de dilater les pores et de causer, de ce fait, points noirs boutons et autres imperfections qui me défigureraient.
 4 La Poudre Tokalon n'absorbe pas l'humidité naturelle de ma peau, ne la dessèche pas et ne la rend pas sèche, rugueuse et ridée. C'est une poudre de riz pure et inoffensive.
 5 C'est, à mon avis, la poudre la plus légère, tout en étant la plus adhérente. Elle se confond parfaitement avec la peau naturelle de mon teint. Elle est invisible et ne donne aucune impression d'artifice.
 6 Et enfin j'emploie la Poudre Tokalon parce qu'elle ne coûte que 3 fr. 25 la belle boîte et possédant toutes les qualités que je recherche dans une poudre de riz.

La Poudre Tokalon

Korbous
 saison : 15 novembre 15 Mai
SPLENDID-HOTEL TUNIS
 Ouvert en 1927
 Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.
ASCENSEUR
 Chambres avec salle de bains
 Eau courante partout - Chauffage central
GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE
Hôtel Eymon
 Souffle du Zéphyr - Marsa Plage
 J. EYMON & Cie, Propriétaires.

COMBATTEZ LE PALUDISME
 et ses conséquences
 Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par
L'AMALARIOL
 en pilules : 6 par jour
 L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.
 Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
 En vente dans toutes Pharmacies
 Gros : JASMA, Tunis
PHARMACIE BLOCH
 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
 Pharmacien de 1^{re} classe
 Lauréat de l'École Supér. d'Alger
 Téléphone 553

Maisons recommandées
TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur
 Belle jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — M. A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste — Tunis
 Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montero et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail
 Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brant frères et Cie, pp^{tes}.
 Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.
 Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Laeox, propriétaire — Soussse (Tunis).
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros-Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.
 Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
 Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth — M. Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul dépôt des gants « Perrin », parapluies « Revej » et parfumerie « Aryse » Fournitures complètes pour couturières.
 Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
 les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
 5, Rue Es-Sadikia TUNIS
 N. B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans
EXCELSIOR
 GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 30 centimes
 Le plus moderne des journaux
 Abonnements à EXCELSIOR : TROIS MOIS 50c. SEM. EN AV. EN CASH... 25 frs. 48 frs. 95 frs.
 LA PAGE DE MODES
 LA PAGE DE T. S. F.
 LA PAGE DES SPORTS
 Tous les jours dans
EXCELSIOR
 un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.
 Spécimen franco sur demande. — En l'absence de la revue, Paris, en envoi de deux pages (1^{re} couleur, 2^e noir, demeurés en noir et les autres en noir et blanc).
 LA PAGE DE MODES
 LA PAGE DE T. S. F.
 LA PAGE DES SPORTS

ACCUMULATEUR FULMEN
 Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants
 11, avenue Jules-Ferry - Tunis.
 Téléphone 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte Paris
 Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
 AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX - SOUSSE-MONASTIR
 Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
 Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.
 Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
 DÉPÔT DE COLIS

VÊTEMENTS
J. BELL
 5, Rue d'Italie, BORDJ



Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS

Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algésira - Tunis
 Gérant : E. LUMBAOSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
 Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
 « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
 SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
 S'adresser pour tous renseignements chez M.
 J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
 Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
 Services Maritimes de la Méditerranée
 AGENCE DE TUNIS
 Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
 Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments
PAUL POTIN
 DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
 BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
 Téph. : Tunis n° 197, Ferryville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne
 de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
 La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
 Cie Touache - Paquebots - Poste Français
 Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
 AGENCE DE TUNIS
 Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
 Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
 L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
 USINE À VAPEUR
 Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
 Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
 Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
 Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
 Centrale et à Hammerless
 Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
 Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
 Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -
 G. FIORINI, Propriétaire
 — 7, Rue Amilcar — TUNIS —
 Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
 Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
 DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
 Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
 Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
 Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
 5, Rue Saint-Charles — TUNIS
 Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
 POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
 Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
 Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
 Agence de TUNIS, Place de Rome
 Principales opérations
 Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts
 Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.
 Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

GARAGE VICTORINE
 12, Rue de Vesoul
Office Français Immobilier et Commercial
 « Assurances »
 (26^{me} ANNÉE)
 28, Rue d'Italie - TUNIS — Télég. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Machines Agricoles
R. WALLUT & C^{ie}
 Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
 TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS
 Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
 Catalogues et renseignements franco sur demande
 Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS — Tél. 1.74

Banque de Tunisie
 Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
 Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
 Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
 Agence de la Compagnie Générale Transatlantique
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
 Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
 Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
 Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia, Tunis
 Entrepôt : Rue de Portugal prolongée